

*Questions orales***L'ÉNERGIE****LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA
CONVERSION AU GAZ DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE AU
MAZOUT**

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme un des meilleurs moyens d'assurer l'autonomie énergétique de notre pays c'est d'abandonner le chauffage au mazout pour le chauffage au gaz, le gouvernement compte-t-il amorcer cet important mouvement en subventionnant la transformation des installations de chauffage et, dans l'affirmative, quand le gouvernement va-t-il exposer son programme à cet égard?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): D'abord, je me ferais un plaisir d'envoyer au député une copie du discours très important que j'ai prononcé devant la Canadian Pipeline Contractors Association et dans lequel j'ai annoncé un certain nombre de décisions que le gouvernement a prises pour inciter un grand nombre de particuliers et d'entreprises commerciales de l'est du Canada et surtout du Québec à abandonner le mazout pour le gaz. J'ai dit également que nous allions raffiner l'huile lourde afin de mieux être en mesure d'alimenter le public canadien en essence et en carburant diesel.

Quant à la question soulevée par le député, évidemment, nous y répondrons éventuellement lorsque nous ferons une présentation générale de nos nouvelles politiques et stratégies dans le domaine de l'énergie.

M. Hees: Dans sa réponse, le ministre a répondu à tout sauf à ma question. Il a mentionné certaines mesures qu'il a proposées ici et là et qui sont loin d'être aussi efficaces qu'une subvention sur le coût de transformation des installations de chauffage. C'est là la clé du problème.

Je demande à nouveau au ministre: songe-t-il à offrir une subvention pour inciter les gens à se chauffer au gaz plutôt qu'au mazout? S'il compte le faire, pourrait-il le dire? S'il n'en a pas l'intention, pourrait-il l'admettre sans détour?

M. Lalonde: Le député n'ignore certainement pas que depuis 1974, notre gouvernement subventionne les consommateurs de gaz grâce à un régime qui fixe le prix du gaz à 85 p. 100 de la valeur de la B.T.U. de mazout. Donc, depuis six ans, grâce aux politiques du gouvernement libéral, le consommateur profite d'une importante subvention lorsqu'il consomme du gaz plutôt que du mazout. J'étudie actuellement s'il y a lieu d'augmenter cette subvention et je ferai une déclaration en temps voulu.

M. Hees: Autrement dit, le gouvernement n'a pas l'intention de subventionner la transformation des installations de chauffage.

* * *

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**LA PROTECTION CONTRE LA PRODUCTION D'ORGANISMES
POUVANT VIOLER L'INTÉGRITÉ DE L'ÊTRE HUMAIN**

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Justice, j'adresserai ma question au

ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Hier, la Cour suprême des États-Unis a rendu une décision qui accorde aux inventeurs la maîtrise de la création de la vie à partir de la division des gènes ou de la sélection en génique. Cette décision garantit que l'inventeur d'organismes vivants aura le droit de fabriquer et de vendre ses créations.

Mis à part les avantages pratiques que représente cette décision dans l'immédiat, dans le cas notamment de la solution de General Electric pour épancher les déversements de pétrole en créant une nouvelle souche de bactéries, cela peut avoir des conséquences graves pour chacun d'entre nous vu que cela peut mener à la création d'organismes incontrôlables et à l'armement bactériologique et permettre la manipulation de la vie en éprouvette. Le gouvernement se rend-il compte des dangers que représente cette décision de la Cour suprême des États-Unis et le ministre a-t-il l'intention de permettre à des sociétés multinationales comme General Electric de contrôler par des brevets des technologies qui pourraient éventuellement violer l'intégrité de l'être humain?

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Je remercie le député d'avoir signalé cette décision à mon attention. Il s'agit clairement d'une question complexe et j'aimerais l'examiner davantage avant de répondre au député. Je lui signale cependant que j'ai annoncé la semaine dernière la formation d'un comité, une équipe spéciale, qui sera chargée d'examiner les problèmes créés par les progrès accomplis dans le domaine de la biotechnologie, et de m'en faire rapport. Ces gens s'efforcent eux aussi d'évaluer non seulement les possibilités offertes par ces découvertes technologiques, mais aussi leur signification sur le plan moral et pour la société en général.

* * *

L'AGRICULTURE**LA BRUCELLOSE—LE CLASSEMENT DES RÉGIONS À FAIBLE
INCIDENCE**

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne le classement des régions où la brucellose est plutôt rare par la direction de l'hygiène vétérinaire de son ministère. Une partie de ma circonscription dans le comté de Victoria pourrait être classée dans cette catégorie et attend depuis quelque temps que le ministère supprime les restrictions quant au transport et à la vente du bétail. Le ministre peut-il dire si cette région sera désignée comme une région où la brucellose est plutôt rare et, si c'est le cas, quand la décision du ministère sera annoncée?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, tout ce que je puis dire, c'est que je me renseignerai et que si le député a raison, comme j'en suis bien certain, le problème découle sans doute d'un retard ou d'une erreur quelque part et que je veillerai à ce que la situation soit rectifiée immédiatement.